



Procès-verbal de L'Assemblée Bourgeoisiale de Conthey du 13 décembre 2022

- Présidence** : M. Christophe Germanier
- Présences** : 17 personnes
- Ordre du jour** :
1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée
 2. Budget 2023 de la Bourgeoisie :
 - Examen du plan financier
 - Présentation du budget
 - Rapport de la Commission bourgeoisiale
 - Approbation du budget
 3. Divers

A 18h45, en présence de 17 personnes, le Président ouvre l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour. Il salue plus particulièrement les membres de la Commission bourgeoise, les représentants de l'Exécutif et les collaborateurs de l'Administration.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le Secrétaire porte connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2022, qui ne donne lieu à aucune remarque et qui est approuvé à l'unanimité.

2. Budget 2023 de la Bourgeoisie

2.1. Examen du plan financier

Le Président rappelle le plan financier établi pour les années 2022 à 2026 et relève que quelques modifications y ont été apportées, à savoir :

- Le budget 2023, légèrement différent de la planification financière 2023 présentée en 2021 ;
- Les planifications financières 2024, 2025 et 2026.

La fortune nette de la Bourgeoisie devrait par conséquent augmenter jusqu'en 2026, mais avec une légère réduction de celle mentionnée sur le plan financier mis à disposition lors de l'assemblée du 14 décembre 2021.

Aucune remarque n'est formulée au sujet du plan financier en question.

2.2. Présentation du budget 2023 de la Bourgeoisie

Le Président passe en revue les divers secteurs du budget 2023 de la Bourgeoisie.

Avec un total de revenus financiers de **CHF 1'747'510** et un total de charges financières de **CHF 1'675'950**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 71'560**. Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 85'800**, le résultat du compte de fonctionnement présente une insuffisance de revenu de **CHF 14'240**. En comparaison, le budget 2022 prévoyait un excédent de revenu de **CHF 53'850**.

Le budget en question prévoit un investissement de **CHF 550'000** et des recettes de **CHF 357'500**, soit un investissement net de **CHF 192'500**. Il est rappelé qu'aucun montant n'y figurait à ce titre dans le budget 2022.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial demande l'approbation du budget 2023.

2.3. Rapport de la Commission bourgeoise

Le rapporteur, M. Guillaume Papilloud, donne lecture du rapport de la Commission, dont la conclusion relève qu'après analyse complète du budget et suite aux explications présentées par MM. Gautien Moulin et Dany Jollien, Conseillers bourgeoisiaux, et par la Cheffe des Finances, aucune remarque ou question supplémentaire n'a été relevée par les membres de la Commission. Il est dès lors proposé d'accepter le budget 2023 tel que présenté.

La Commission bourgeoise relève cependant qu'elle souhaiterait avoir plus de détails concernant les locations de terrains que possède la Bourgeoisie et disposer par ailleurs de la liste des terrains et autres biens immobiliers en possession de la Bourgeoisie qui devrait être mise à jour du fait du passage au modèle comptable MCH2.

2.4. Approbation du budget 2023

L'assemblée approuve à l'unanimité le budget de la Bourgeoisie pour l'année 2023.

3. Divers

3.1. Tour Lombarde

La Conseillère bourgeoisiale, Mme Nathalie Franzé, donne connaissance des ateliers participatifs organisés durant l'année en cours autour de l'avenir du site de la Tour Lombarde. Ces ateliers participatifs ont permis de mettre sur pied un cahier des charges, qui servira pour les mandats d'études parallèles en 2 tours organisés durant l'année 2023. Sur les conseils de l'architecte cantonal et du bureau nomad architectes Valais Sàrl, qui accompagne la Bourgeoisie dans cette démarche, 7 bureaux d'architectes-paysagistes seront invités à réfléchir sur l'avenir du site et le Conseil bourgeoisial en sera informé.

Il est par ailleurs précisé qu'une rencontre a eu lieu le 30 août 2022 avec la commission bourgeoisiale, pour mener des discussions au sujet du caveau, puisque le contrat de l'actuelle gérante, Martine Adloff, prendra fin le 31 décembre 2022. Après plusieurs échanges, il a été décidé d'externaliser la gestion du caveau. Les encaveurs et restaurateurs de la commune ont par conséquent été conviés à une séance et invités à déposer un projet. Deux ont été reçus et après analyse, le Conseil bourgeoisial a décidé d'attribuer la gérance du caveau à Delphine Gabbud. Vu la complexité du dossier pour l'établissement du bail et pour éviter de devoir fermer le caveau, décision a été prise de mettre en place une période transitoire jusqu'au 1er mai 2023 et d'engager Delphine Gabbud à durée déterminée à 40%.

3.2. Sylviculture

Le Conseiller bourgeoisial, M. Dany Jollien, remercie la commission bourgeoisiale pour l'intérêt porté au service forestier et son soutien pour l'achat du tracteur forestier, ce qui permet de doter le service en question d'un outil performant qui répond aux besoins et exigences actuels, notamment en termes de consommation, d'écologie et de rendement.

Il adresse également des remerciements au garde forestier et à ses collaborateurs pour la qualité du travail.

3.3. Présence au sein des assemblées

M. Damien Fumeaux relève que peu de Bourgeois prennent part aux Assemblées Bourgeoisiales et demande par conséquent d'adresser une information pour les assemblées en question via le site Internet de la Commune, les réseaux sociaux et les journaux régionaux.

Aucune question n'étant formulée à ce sujet et aucun nouveau point n'étant évoqué, le Président remercie toutes les personnes présentes.

La prochaine assemblée se déroulera le 13 juin 2023.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h15.

Conthey, le 21 décembre 2022

Le Président : Christophe Germanier



Le Secrétaire : Hervé Roh

